

Kouang-Siu, 24^e année, 1^{re} lune, 23^e jour
(13 février 1898).

Le yamen a l'honneur d'écrire au ministre anglais au sujet de la continuation de l'emploi dans l'avenir d'un Anglais pour succéder à l'Inspecteur général des douanes maritimes... Il doit observer que le commerce anglais avec la Chine dépasse celui de tous les autres pays, et comme le yamen l'a fréquemment convenu et promis, on a l'intention que dans le futur comme dans le passé, un Anglais soit employé comme Inspecteur général.

Mais si, à une époque future, le commerce d'un autre pays aux différents ports chinois devenait plus grand que celui de la Grande-Bretagne, alors la Chine, naturellement, ne serait pas obligée d'employer nécessairement un Anglais comme Inspecteur général.

Les circonstances ont bien changé depuis que le *tsoung-li-yamen* écrivait cette note, qui dans tous les cas permet la controverse. On pourra discuter le chiffre des affaires de l'Angleterre avec la Chine, examiner s'il n'est pas singulièrement grossi par les statistiques de Hong-Kong. Il ne sera pas possible de ne pas tenir compte de l'opinion de la dernière puissance venue dans le grand conseil des nations à Pe-King ; les intérêts politiques, aussi bien que les intérêts commerciaux, se sont multipliés en Chine. Il est bien probable que si Sir Robert Hart se retirait, ce qui n'est pas plus désirable pour les autres nations que pour l'Angleterre, les douanes impériales seraient administrées par un consortium représentant les intérêts des diverses puissances ; seule, la Chine ne peut rien transformer : elle est prisonnière de ses créanciers.